
Adresse des administrateurs du district de Barbezieux (Charente),
lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Barbezieux (Charente), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 41-42;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0041_0000_8

Fichier pdf généré le 05/11/2020

confiance et fidélité, et rendre hommage aux braves Parisiens dont le bras invincible s'unit toujours à la raison.

CHARLES (*maire*), VERNAC (*agent nat.*) [et 4 autres signatures].

i

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Valence* (1), à la *Conv.; Valence, 20 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant les nouveaux dangers qui ont menacé la liberté, et la certitude que les traîtres n'existaient plus a pu seule contenir les mouvemens de notre indignation. Ainsi donc, au moment où les armées républicaines chassent devant elles, comme de vils troupeaux, les cohortes de l'étranger; au moment où la nation française va jouir d'une félicité conquise par 5 années de travaux, de sacrifices pénibles et d'efforts généreux, un hypocrite ambitieux, couvert du masque d'un patriotisme ardent, secondé de quelques hommes aussi pervers que lui, a tenté de saisir l'autorité suprême et d'asseoir une domination tyrannique sur le tombeau de la patrie! Ainsi donc nous n'aurions fait que changer de maître, si le génie de la liberté n'eût veillé sur nous, et si vous n'eussiez déployé cette énergie sublime qui nous a déjà sauvé tant de fois.

Citoyens représentans, que cette grande et terrible leçon ne soit perdue, ni pour vous, ni pour le peuple généreux qui vous a remis ses destinées. Maintenus au milieu de vous cette liberté d'opinions qui forme le plus sûr boulevard de la liberté politique et civile. Le despotisme fut abattu le jour où les liens qui comprimaient la pensée furent brisés. Le despotisme se relèvera triomphant le jour où, frappés d'épouvante et de terreur, les fondateurs de la République craindront d'exprimer leurs véritables sentimens.

Que les individus ne soient plus un objet d'idolâtrie pour un peuple trop confiant peut-être, et que l'expérience de tant de trahisons aurait dû rendre extrêmement difficile. Qu'il sache se défendre des impulsions de cette sensibilité qui le caractérise. Que sa surveillance redouble en raison des droits que l'on acquerra à son estime, et la République est impérissable.

Pénétrés de ces sentimens, nous venons, citoyens représentans, jurer entre vos mains de rester inviolablement attachés à la Convention nationale, de ne servir qu'elle seule, et d'immoler, sans pitié, tous ceux qui, abusant de leur influence ou de leur crédit, voudraient élever une autorité usurpatrice sur les ruines de la liberté et de l'égalité.

DUPUY (*maire*), A. VIDALOT le fils (*agent nat.*), DUCCOIN (*secrét. g^{al}*) [et 11 autres signatures].

j

[*L'administration du distr. de Pont-Croix* (1) à la *Conv.; Pont-Croix, 21 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

Enfin Catilina n'est plus, et le bon citoyen respire. Il a disparu, ce scélérat, avec son trône, sa Cour et ses vertus affreuses, et la Convention rivalise aussi de victoire avec les défenseurs les plus intrépides de la République. Elle ne s'est jamais montrée si grande, ni plus digne du peuple qu'elle représente.

Partout, dans un même jour, en un même moment, dans les extrémités les plus lointaines comme au centre de la République, le crime et ses exécrables satellites ont été anéantis sous les coups mille fois redoublés de la vengeance nationale. Exemple terrible! Sort inévitable de tous les ambitieux et de tous les ennemis de la liberté! Continuez, intrépides législateurs, d'assurer le triomphe de la République, de cautionner, par l'essor des sentimens généreux, la liberté civile et la liberté politique. Vous avez prononcé l'arrêt du peuple même. Des millions de braves sont levés pour vous défendre. Le tyran est dans la boue; mais le peuple est debout. Il est debout contre le crime et pour la liberté. Nous n'avons jamais connu, nous ne connoissons jusqu'à la mort d'autre principe que ceux du ralliement à la représentation nationale, la seule autorité légitime qui puisse exister.

Y. BELEGUIC, J.F. GUÉGUEN (*vice-présid.*), M.-L. GIVART [groupe de mots illisibles, puis: *de l'agent nat.*], OLLIVIER (pour le *secrét.*).

k

[*Les administrateurs du distr. de Barbezieux* (3), à la *Conv.; Barbezieux, 18 therm. II*] (4)

Citoyens représentans,

Le courage que vous avés mis à délivrer la patrie du monstre cruel qui en dévorait les entrailles, la sagesse avec laquelle vous avés déchiré le prestige de l'illusion qui masquait le Catilina français et ses complices, vous immortalisent dans les coeurs des républicains. Vous avés, en un jour, vengé la liberté des outrages du crime, rappelé à leur énergie et aux vertus républicaines les coeurs des patriotes comprimés, et désespéré les projets des aristocrates, des intrigants et des ambitieux.

Nous nous réjouissons, citoyens représentans, avec tous les amis de la liberté, tous les vrais républicains révolutionnaires, d'une victoire aussi heureuse pour la liberté, et qui sera immortelle dans les fastes de notre révolution.

(1) Finistère.

(2) C 313, pl. 1250, p. 32. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^h).

(3) Charente.

(4) C 313, pl. 1250, p. 36. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.; *J. Sablier*, n° 1499.

(1) Lot-et-Garonne.

(2) C 313, pl. 1250, p. 48, 50. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^h); *J. Sablier*, n° 1499.

Nous joignons notre voix à la leur, dans le concert d'actions de grâces que vous recevez de toutes les parties de la République, et nous jurons, avec eux, de rester inviolablement ralliés à la représentation nationale, et de la défendre et faire respecter au prix même de nos vies.

LACLARTIE (*secrét. provisoire*) [et 6 autres signatures].

l

[*Les administrateurs du distr. de Valence* (1), à la Conv.; Valence, 17 therm. II] (2)

Représentans du peuple français,

Jamais vous n'avez paru aussi majestueux. Jamais vous n'avez été aussi terribles aux conspirateurs. Jamais vous ne vous êtes montrés aussi dignes de représenter un grand peuple que dans ce moment où vous venez de porter le dernier coup au spectre hideux de la tyrannie qui essayoit encore d'infecter de son souffle impur le sol de la liberté. La liberté sera toujours le mot d'ordre des vrais républicains, et vous serez toujours le point de leur ralliement. Le peuple de Paris vous l'a prouvé, et vous avez fait triompher la justice nationale.

L'immortalité grave chaque instant vos travaux, vos dangers, votre courage et votre énergie. Si l'administration ne peut partager votre sollicitude et votre gloire, elle jure néanmoins d'imiter vos vertus et de continuer de vous rester unis.

ROYANG (*off. mun.*), ORTIN (*greffier*) [et 10 autres signatures].

m

[*Le directoire du distr. de Marvejols* (3), à la Conv.; Marvejols, 17 therm. II] (4)

Représentans,

Le peuple français a voulu être libre, et il le sera. Aucune puissance de la terre ne peut le replonger dans la servitude. Il a été trahi par des mandataires perfides, et ces infâmes conspirateurs ne sont plus. Tant d'orages formés autour de la sainte montagne se sont dissipés comme la flamme de ses volcans, au feu sacré de la liberté. Sa foudre a frappé les nouveaux *Encelades* qui cherchoient à en sapper les fondemens. Ainsi périront les nouveaux Catilina, les Cromwel, les Monk, les Coriolan, tous ces hypocrites ambitieux qui, sous le voile trompeur du républicanisme et de la vertu la plus incorruptible, oseroient aspirer à la dictature. La massue du peuple écrasera tout factieux qui, dans son orgueil insensé, tenteroit d'usurper la souveraineté du peuple. S'il existoit encore de ces hommes pervers dans le sein de

la Convention nationale, qu'ils soient démasqués et punis sur le champ.

Augustes législateurs, votre courage a cent fois sauvé la patrie. Vous la sauvez encore. Continués à déployer cette sublime énergie qui fait trembler les tyrans! Anéantissez toutes les factions liberticides! Les vœux, les forces de la nation sont dans vos mains. Vos noms et vos bienfaits sont dans tous les coeurs. Nous venons, avec la France entière, nous rallier autour des pères de la patrie, et, s'il faut périr, nous périrons tous avec nos vertueux représentans pour la cause sacrée de l'humanité.

GIRARD (*admin'*), NARRANT (*admin'*), MALET (*agent nat.*) [et 2 autres signatures].

n

[*L'administration et l'agent nat. du distr. de Ribérac* (1), à la Conv.; Ribérac, 18 therm. II] (2)

Législateurs,

Grâces vous soient rendues. La patrie est encore une fois sauvée, les conspirateurs qui vouloient l'assassiner ne sont plus, la liberté triomphante plane avec majesté sur les débris de la tyrannie, et la république rayonnante de gloire avance à grands pas vers le but de ses hautes destinées. Continuez, législateurs, à servir ainsi votre patrie. Rougissez les pages de l'histoire du sang impur de ces nouveaux Catilina. Que le glaive de la justice nationale s'apesantisse sur leurs têtes coupables, et vous serez proclamés à jamais les sauveurs de la France libre et les libérateurs du monde captif. Vive la République! Mort à la tyrannie!

LAVAURE (*agent nat.*) [et 7 autres signatures].

o

[*Les administrateurs du distr. de Cadillac* (3), à la Conv.; Cadillac, 17 therm. II] (4)

Citoyens représentans,

Non seulement vous avez donné à la République un exemple de courage et d'énergie, mais encore vous avez présenté une leçon de ne s'attacher jamais qu'aux principes, et non aux réputations.

Le coup de foudre que vous avez lancé sur des grands coupables montre plus que jamais la Convention nationale comme le centre et la source du gouvernement, comme la base essentielle de la liberté et de la République. Il fait voir que vous savez exécuter, d'une manière aussi juste que prompte, cet article de votre sublime ouvrage :

que tout individu qui usurperoit la souveraineté soit à l'instant mis à mort par tous les hommes libres. S. et F.!

(1) Drôme.

(2) C 313, pl. 1250, p. 40. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Lozère.

(4) C 313, pl. 1250, p. 47. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

(1) Dordogne.

(2) C 313, pl. 1250, p. 58. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Bec-d'Ambès.

(4) C 313, pl. 1250, p. 62. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.